



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

rassemblement évangélique de Grostenquin

Question au Gouvernement n° 65

Texte de la question

RASSEMBLEMENT ÉVANGÉLIQUE DE GROSTENQUIN

M. le président. La parole est à M. Fabien Di Filippo, pour le groupe Les Républicains.

M. Fabien Di Filippo. Ma question s'adresse au ministre de l'Intérieur.

Un rassemblement évangélique de pas moins de 6 000 caravanes et 30 000 personnes est prévu du 27 août au 3 septembre prochains. Une décision ministérielle prise dans la précipitation, sans concertation et au mépris des élus locaux, a acté son organisation à Grostenquin, en Moselle, au cœur d'un site écologique protégé, classé Natura 2000.

Le ministre de la transition écologique n'a répondu à aucune de nos sollicitations. De même, la préfecture est aujourd'hui incapable de nous apporter des garanties chiffrées sur les moyens engagés pour sécuriser l'événement.

Or, il y a deux ans déjà, un rassemblement du même type s'était déroulé au même endroit et les problèmes de sécurité, de sécurité routière et d'insalubrité avaient été nombreux, pour les participants comme pour les communes environnantes. Si le mode de vie de chacun doit être respecté, c'est aussi le cas de nos territoires et de leurs habitants.

Comble de la situation, la préfecture admet devoir délimiter une « zone de commodité » de deux hectares et fait état d'un risque de constatation de déjections humaines à l'extérieur même du site.

Monsieur le ministre, si le rassemblement avait lieu dans les jardins de la préfecture ou la cour du ministère,...

M. Christian Jacob. Ce serait mieux !

M. Fabien Di Filippo. ...autoriseriez-vous cela ? Pourquoi imposez-vous à nos concitoyens de la ruralité ce que vous refuseriez pour vous-même ?

M. Patrice Verchère. Inadmissible !

M. Fabien Di Filippo. Votre décision unilatérale aura des conséquences lourdes en matière écologique, en termes d'insécurité et sur le plan financier, avec au moins plusieurs centaines de milliers d'euros à la charge du contribuable.

Pourquoi mépriser encore les élus locaux et les territoires ruraux ?

M. Christian Jacob. Ils n'aiment pas les élus locaux !

M. Fabien Di Filippo. Pourquoi ne pas prendre vos responsabilités à l'égard des Français en déplaçant ou en ajournant ce rassemblement ?

M. Marc Le Fur. Le ministre ne connaît pas le monde rural !

M. Fabien Di Filippo. Par ailleurs, les rassemblements sauvages de caravanes se multiplient partout en France avec des dommages importants pour nos communes et nos acteurs socio-économiques.

J'associe notamment à mes propos mes collègues Virginie Duby-Muller et Martial Saddier confrontés à ce problème, avec une terrible acuité, en Haute-Savoie.

Monsieur le ministre, quand votre Gouvernement compte-t-il enfin agir sur le sujet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, permettez-moi de vous dire que je comprends vos préoccupations. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.*)

M. Louis Aliot. C'est déjà bien !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Parce que, lorsqu'on organise, comme le fait deux fois par an l'Association « Vie et Lumière », un rassemblement évangélique qui, comme vous l'avez mentionné, réunit 6 000 caravanes et 30 000 personnes, cela crée un certain nombre de difficultés pour les élus locaux.

M. Claude Goasguen. C'est le moins qu'on puisse dire !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Permettez-moi de vous dire que l'ancien maire de Lyon que je suis comprend quelles peuvent être vos difficultés.

Nous avons donc décidé que l'un de ces deux rassemblements pourrait se faire sur le terrain que possède cette association dans le Loiret. Pour l'autre, nous ne ferons plus, comme par le passé, un rassemblement qui se produit tantôt sur une base militaire, tantôt sur une autre – cette année, comme vous l'avez indiqué, c'est à Grostenquin. Nous rechercherons un terrain...

M. Pierre Cordier. Quand ?

M. Aurélien Pradié. Et où ? Boulevard Saint-Germain ?

M. Pierre-Henri Dumont. À la Lanterne ?

M. Sébastien Jumel. À Neuilly ?

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...qui permette d'accueillir cet événement. Et le Premier ministre a chargé la DIHAL, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, d'en trouver un qui permette d'accueillir l'événement dans des conditions de tranquillité et de sécurité pour le voisinage. Je mobiliserai par ailleurs toutes les forces nécessaires pour assurer votre tranquillité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Christian Jacob. Et concrètement, pour cette année ?

Données clés

Auteur : [M. Fabien Di Filippo](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 65

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 août 2017](#)